

UNE VIE DE LUTTE ET DE RÉSISTANCE. TÉMOIGNAGE DE ROSE MUKANKOMEJE

Propos recueillis par [Assumpta Mugiraneza](#)

Mémorial de la Shoah | [« Revue d'Histoire de la Shoah »](#)

2009/1 N° 190 | pages 349 à 364

ISSN 2111-885X

ISBN 9782952440981

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-349.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.

© Mémorial de la Shoah. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

UNE VIE DE LUTTE ET DE RÉSISTANCE. TÉMOIGNAGE DE ROSE MUKANKOMEJE

Propos recueillis par Assumpta Mugiraneza

Une enfance discriminée

Celui qui me regarde, m'écoute ou me lit actuellement aurait beaucoup de mal à deviner mon parcours. Je souris souvent, j'occupe un poste à responsabilités, je suis plutôt énergique – mes collègues peuvent en témoigner – et je pourrais dire que j'aime la vie et que je la croque à pleines dents. Pourtant, je suis née au moment où l'histoire du Rwanda prenait un tournant sérieusement mauvais.

Les soubresauts de la fin des années cinquante ont marqué mes premières années. J'étais trop jeune pour bien saisir le sens des événements, mais certains moments ont vraiment marqué ma jeune mémoire, ils y restent à jamais gravés. La mémoire de l'enfant que j'étais retient le passage des hélicoptères par exemple. Les hélicoptères des Belges, disait-on, passaient et tiraient sur des gens qui fuyaient et tentaient de se cacher dans les buissons. Certains proches ont été tués de cette façon. Je ne peux pas dire que je comprenais bien la gravité de la situation, mais je me souviens parfaitement de ce bruit qui raidissait les adultes.

Dans notre région de l'Ouest, les événements de 59, comme on les appelle, explosèrent un peu plus tard mais durèrent plus longtemps. Cela avait créé des déplacements de populations, les gens menacés se regroupaient au domicile d'un habitant, ils regroupaient aussi leur bétail. Pour une raison que j'ignore, je m'étais retrouvée chez ma grand-mère avec d'autres enfants de la famille.

Je me souviens d'un jour particulier pour l'enfant que j'étais. Ma grand-mère avait mis à cuire les colocases traditionnelles ; cela met

très longtemps à cuire, vous savez, c'est une vraie torture pour les enfants. La préparation est complexe et mobilise toutes les énergies disponibles. Une fois la marmite mise sur le feu, il faut entretenir le feu pendant de longues heures. L'odeur vous caresse les narines dès le premier bouillon et il faut attendre encore et encore. Nous devons ramasser des morceaux de bois pour le feu, il ne fallait pas trop s'éloigner de la maison, la période était tendue, nous ramenions de petits morceaux de bois pour notre grand-mère et lui demandions à chaque fois si nous pouvions manger, la réponse ne variait pas : « Ce n'est pas encore prêt, il faut entretenir le feu et attendre que cela cuise ! » Cela n'en finissait plus et les heures passaient. Le soir venu, au lieu de passer à table, nous avons dû nous cacher. En effet, c'est un de ces soirs-là que les tueurs avaient décidé d'attaquer la maison de notre grand-mère. Nous avons dû vite partir nous cacher dans la brousse avec la grand-mère. Que n'a-t-elle pas entendu dans cette cachette improvisée ? Nous lui disions : « C'est de ta faute, tu as trop attendu avant de servir les colocases et nous sommes partis sans avoir mangé ! Pourquoi ne les avais-tu pas données bien avant ? Pourquoi nous avoir fait tant attendre ? » Nous ne comprenions pas la gravité de la situation.

Plus tard dans la nuit, nous sommes sortis de notre cachette et nous sommes retournés à la maison. Là, nous avons constaté les dégâts, les « méchants » avaient non seulement tout détruit chez ma grand-mère, mais, comble du malheur, ils avaient mangé les colocases et avaient cassé la marmite en argile dispersant dans la cendre et la poussière le reste des colocases. J'avais faim et j'en voulais à ma grand-mère. C'est au cours de la même nuit que des voisins sont venus nous chercher ; nous avons traversé la rivière Kiraro, nous sommes allés rejoindre le groupe des déplacés qui s'étaient réunis chez mes parents¹. J'étais la cadette d'une famille nombreuse et je me retrouvais plus souvent dans le groupe de mes neveux et nièces, mes compagnons de même âge. Le groupe d'enfants était revenu au milieu des adultes ordinaires. J'ai quelques images de ces moments d'an-

1. Mettre les enfants avec une vieille grand-mère pouvait les protéger contre la promiscuité qui régnait dans les familles de déplacés, et surtout des risques d'agression. En effet, on imaginait mal des hommes normaux ne s'attaquant qu'à des enfants et à une vieillarde. Avec le temps, nous avons dû nous rendre à l'évidence : notre statut d'êtres inoffensifs ne nous protégeait plus.

goisse pour les adultes, mais rien de très précis : les vaches avaient été réunies sur une colline et les hommes veillaient sur elles, la traite était rapide et collective et on partageait le lait tant bien que mal. Je crois me souvenir que, parfois, il n'y en avait pas assez. Combien de temps sommes-nous restés ainsi regroupés, je ne m'en souviens plus. Mais à cette époque, tous les Hutu ne participaient pas à la chasse au Tutsi. Il y avait des Hutu proches qui venaient nous aider dans la fuite, nous informaient des attaques qui se préparaient, prenaient nos affaires, les gardaient et nous les rendaient à notre retour.

Mes années d'école primaire n'ont rien de très marquant : évidemment, il avait fallu se faire au discours qui vous rappelait sans cesse que vous étiez tutsi, et donc qu'il fallait se tenir à carreau et accepter le statut de citoyen de seconde zone. J'étais bonne élève et la fin du cycle primaire approchant, il a fallu imaginer ce que pourraient être mes études secondaires. Je crois que j'avais grandi avec la peur et je ne voulais pas entendre parler de quoi que ce soit qui pouvait m'éloigner de ma région d'origine. À la fin du cycle primaire, il y avait un concours national pour sélectionner ceux qui iraient au lycée. J'avais alors postulé dans les deux écoles de ma région d'origine, Kibuye (dans l'ouest du Rwanda). J'ai été acceptée pour entrer dans le premier cycle du secondaire. Cette admission coïncidait avec la réforme politique de 1972, qui avait promu de nouveaux députés, et notre région venait de gagner quelques représentants au Parlement national.

J'étais dans cette école depuis un an lorsque les tensions et les massacres de 1973 ont éclaté. Les autres élèves se sont mis à nous chasser, à nous battre en nous disant clairement qu'il n'y avait plus de place au Rwanda pour les Tutsi. Nous avons dû nous réfugier dans le couvent des sœurs qui dirigeaient l'école. Certains ont fui vers le Burundi, le Congo, et moi, j'ai fui pour retourner chez moi en me cachant chez des religieux, étape après étape. Le coup d'État et la prise du pouvoir par Habyarimana contre le régime Kayibanda est un événement que j'ai vécu chez mes parents. Je n'avais jamais envisagé de fuir le Rwanda alors que des proches s'étaient déjà fait tuer

et que d'autres avaient pris la route de l'exil. Moi, peut-être aussi à cause de mon jeune âge, je n'avais commis aucun crime : on pouvait me chasser de l'école, mais pas de chez moi. Je suis donc restée. Quelques mois après la prise du pouvoir par Habyarimana, on a annoncé la reprise des études, il fallait retourner dans ces écoles que nous avions fuies.

À l'arrivée à l'école, deux surprises énormes m'attendaient ; d'abord il ne restait plus beaucoup de Tutsi, nombre d'entre nous avaient pris la route de l'exil. Mais la surprise qui nous a saisis le plus, nous ramenant à notre triste destin de Tutsi mal-aimés, c'est le refus qui nous fut opposé par nos jeunes camarades Hutu. C'était clairement dit : ils ne voulaient plus étudier avec nous, ne voulaient plus manger avec nous, ne voulaient plus dormir dans le même dortoir ! C'était violent et déterminé. Nous avons dû fuir à nouveau au couvent des sœurs, y manger et dormir à part. Nous étions jeunes, nous ne donnions pas tout son sens à ces expériences, mais elles nous ont marqués plus profondément qu'on pouvait l'imaginer. Aujourd'hui, lorsque j'y pense, je me demande comment le monde des adultes peut laisser perdurer ce genre de pratiques, je n'ai toujours pas trouvé de réponse. Le temps a fini par adoucir les mœurs, nous sommes retournés en classe et la vie scolaire a repris.

J'avais fini le premier cycle du secondaire, je souhaitais rester dans ma région. Mes résultats me promettaient un autre avenir scolaire, mais je ne l'entendais pas de cette oreille. Ce fut un drame pour moi lorsque j'appris qu'à la fin de ce premier cycle du secondaire, j'étais admise dans l'une des meilleures écoles de l'époque ; mais elle était loin de chez moi, à Nyundo, en préfecture de Gisenyi (Nord-Ouest). J'ai dû me résoudre à y aller. Nous étions deux Tutsi dans une classe d'une quarantaine de jeunes filles, une certaine Alexia Gahongayire et moi. Nous le savions parce qu'on décomptait assez souvent les Tutsi qui étaient dans la classe.

À Nyundo, il y avait une filière scientifique et une de secrétariat. La filière scientifique ouvrait vers l'université et pour les jeunes Tutsi que nous étions, nous savions que l'université était inaccessible. Les jeunes filles tutsi réussissaient l'examen de fin d'études secondaires,

mais n'obtenaient pas la bourse pour continuer à l'université. Je ne voulais pas m'exposer à ce refus, et c'est ainsi qu'à la fin de l'année, au lieu de faire la section biochimie à laquelle mon succès scolaire me destinait, j'ai décidé que je m'orienterais vers le secrétariat. Marie-Jeanne, notre directrice, ne voulait rien entendre. Elle me disait : « Tu vas en biochimie, Rose, tu as des points pour cela, c'est une chance pour toi. » Je répondais : « À quoi bon, je vais être comme mes aînées : quand j'aurais fini, on ne me laissera pas entrer à l'université, exactement comme les autres Tutsi qui ont fini leurs études ici, et je ne pourrai même pas travailler avec un tel diplôme. Je vais faire du secrétariat et je me mettrai à chercher du travail à la sortie de l'école, j'ai plus de chance d'en trouver. » La directrice insistait, elle a fini par l'emporter : « Tu iras en biochimie Rose, c'est tout. À la fin, tu auras ta bourse pour continuer à l'université, crois-moi. S'il le faut, je te l'obtiendrai, moi-même. » J'ai cédé, non parce que je croyais à sa promesse, mais parce que la partie n'était pas équilibrée : Marie-Jeanne, la directrice, était décidée à me faire changer d'avis. Je me suis remise à étudier sérieusement et j'ai fini ma section biochimie avec de très bonnes notes. Puis j'ai rempli un dossier de demande de bourse pour entrer à l'université.

La déception était grande, mais il n'y avait pas de surprise : mon dossier pour entrer à l'université n'a pas reçu de réponse. Quoi de surprenant pour une Tutsi qui n'avait pas trafiqué sa carte d'identité pour se faire passer pour une Hutu ? La directrice de mon école n'a pas renoncé, elle m'a trouvé un poste de professeur assistant, je faisais un peu de tout, le secrétariat, les remplacements des professeurs absents, etc. Cela m'a permis de gagner un peu ma vie, de me faire une expérience professionnelle et d'attendre ma chance sans me décourager. L'année suivante, j'avais renouvelé ma demande auprès du ministère de l'Enseignement supérieur, mais, malgré les recommandations de Marie-Jeanne, la directrice, elle n'avait pas retenu l'attention des décideurs. La troisième année n'a pas apporté plus d'espoir et Marie-Jeanne, la directrice, s'en arrachait les cheveux.

Il a fallu quitter le Rwanda pour étudier . . .

Je commençais déjà à désespérer, mais ma protectrice n'avait pas encore renoncé. Elle avait essayé d'ouvrir un couloir de secours pour moi, sans plus m'en parler, peut-être avait-elle peur de ma réaction si sa tentative n'aboutissait pas. En tout cas, je sais que même pour mes papiers administratifs dont elle avait eu besoin, elle était passée par l'entremise d'un prêtre proche et par mon père. Ils avaient tout préparé et, un jour, elle m'a annoncé que tout était prêt pour que j'aie étudié en Belgique. Elle avait trouvé des amis à elle et, ensemble, ils allaient financer mes études. Me voici partie pour poursuivre mes études à l'université de Namur, en Belgique, de 1980 à 1984.

À l'université de Namur, nous n'étions pas nombreux à venir du Rwanda. Seul Charles Muligande, actuel membre du gouvernement, s'y trouvait, mais il n'avait pas été envoyé par le Rwanda lui non plus : il vivait en exil au Burundi. Je m'appliquais à bien étudier parce que je le désirais depuis toujours, mais aussi parce que je me sentais obligée de réussir vis-à-vis de ceux qui finançaient mes études. J'étais dans un monde complètement nouveau, il me fallait vite trouver mes repères. Je ne veux pas m'attarder là-dessus, mais en Belgique aussi, j'ai eu affaire à la bêtise humaine, j'ai croisé le regard du racisme. Certains jeunes Belges me considéraient comme inférieure, je me souviens d'une ou deux jeunes filles qui refusaient de travailler avec moi au laboratoire ou pour les travaux en équipe. Mais je commençais à ne plus m'en faire. Ma seule arme : bien travailler et avoir de bonnes notes. Ça marchait !

Au bout d'un certain temps, j'ai commencé à croiser d'autres étudiants rwandais : ceux qui avaient droit aux bourses de l'État rwandais et les réfugiés tutsi qui avaient fui les différentes vagues de massacres depuis 1959. Par nos discussions, j'ai compris que je pouvais trouver une autre voie de financement. J'en avais trouvé une effectivement par le biais de la coopération belge, mais il me fallait juste une petite signature de l'ambassade du Rwanda en Belgique. Cette signature m'a été refusée : il m'a été signifié en kinyarwanda que je leur étais inconnue, que je n'avais aucun droit, même pas à une signature, dès lors que je n'avais pas été envoyée

par le gouvernement rwandais. Je me sentais humiliée, blessée, mais pas découragée pour autant. Lorsque j'ai raconté ma mésaventure à la dame de ma faculté qui m'avait conseillée dans la constitution de mon dossier de demande de bourse, elle était révoltée. Elle m'a promis de trouver une autre voie.

Elle m'a donné un mot à remettre à une autre de ses collègues me recommandant de lui raconter exactement ce que je venais de lui dire. Ce que j'ai fait. Elle m'a écoutée attentivement et a promis de faire quelque chose. Après quelques autres démarches et quelques contournements, nous avons obtenu un financement pour mes études et j'ai pu libérer mes bienfaiteurs d'une lourde charge et me sentir plus libre dans mes droits. J'ai pu me consacrer le cœur léger à ma principale mission : étudier et réussir.

En 1984, j'avais fini mon deuxième cycle universitaire, je suis revenue au Rwanda. Certains de mes camarades de Belgique ne me comprenaient pas, qu'allais-je faire dans ce pays qui ne voulait plus de la présence tutsi, me faisait-on remarquer ! Je n'avais rien oublié des discriminations et violences subies, mais je ne voulais pas renoncer à mon pays, je me sentais dans l'obligation de vivre chez moi, auprès des miens. Les écoles de Nyundo m'ont une nouvelle fois accueillie, j'ai commencé à y enseigner. J'aimais mon métier et m'y consacrais sans relâche. Mais je me connaissais la capacité de poursuivre mes études et, au bout d'un temps, l'envie devenait de plus en plus forte. Mon directeur de recherche, qui avait des contacts au Rwanda, m'encourageait à retourner à l'université de Namur pour y suivre un troisième cycle. Mais il fallait décrocher le sésame : une bourse d'étude.

Sans surprise, la bourse m'a été refusée par le gouvernement rwandais, mais l'université de Namur, elle, était disposée à me l'accorder. Mais pour que cela ne bloque pas à nouveau du côté du Rwanda, il fallait passer par des accords, par la case « enseignant visiteur » à l'université nationale du Rwanda, à Butare. J'ai sacrifié à cette exigence, malgré quelques provocations, et l'expérience s'est révélée positive. En 1989, j'ai pu enfin avoir ma bourse pour faire mon troisième cycle. Je suis retournée à Namur.

Octobre 1990 : la guerre du FPR me trouve en stage au Rwanda

J'avais repris mes études en Belgique, mais toutes mes pensées, tous mes intérêts me ramenaient au Rwanda. Je revins au Rwanda pour un séjour de recherche, et je me trouvais à Gisenyi avec mon maître de stage ce fameux 1^{er} octobre 1990, lorsque les *inkotanyi*² du FPR (Front patriotique rwandais) ont franchi, les armes à la main, la frontière entre l'Ouganda et le Rwanda. La radio nationale annonçait une agression venue d'Ouganda et prescrivait aux gens de ne pas sortir de chez eux. Nous avons senti la gravité de la situation. Avec mon maître de stage, nous sommes partis directement trouver refuge à Nyundo. Juste avant d'y arriver, au niveau d'un lieu dit Rugerero, il y avait une barrière et on disait que l'on faisait des contrôles pour trouver les petits *inyenzi* (cafards), c'est-à-dire des Tutsi. La chance a voulu que l'on ne me contrôle pas ce jour-là, peut-être parce que l'attention s'était arrêté sur le Blanc qui était dans la voiture ! Nous avons pu entrer au séminaire de Nyundo et je me suis cachée là-bas, un mois durant. Mon maître de stage avait été vite évacué avec d'autres ressortissants européens.

Le 30 octobre, les Européens évacués purent regagner leurs postes de travail. J'ai profité d'un convoi qui quittait Nyundo pour Kigali, mais il fallait faire attention et avoir beaucoup de chance. Je ne devais pas prendre le moindre risque d'être vue. J'ai dormi chez des amis belges et je devais partir le lendemain en Belgique. L'un des problèmes qu'il fallait surmonter était celui de mes données de recherches qui étaient restées dans la région du lac Muhazi, à l'Est de Kigali. Je ne voulais pas renoncer à ces données de recherche, mais je ne pouvais m'y rendre non plus. Un ami rwandais qui ne craignait pas comme moi est allé les récupérer et me les a apportées. J'étais soulagée, mais il restait encore à entrer dans l'avion et ce n'était pas gagné. J'eus la chance d'être prise en charge par le premier secrétaire de l'ambassade de Belgique au Rwanda en personne. Il m'a conduit à l'aéroport dans sa propre voiture. Il m'a fait passer tous les endroits impossibles à franchir pour le commun

2. *Inkotanyi* : nom guerrier qui désigne ceux qui combattent avec détermination et acharnement.

des mortels rwandais. À chaque fois, il répondait avec fermeté qu'il raccompagnait un de leurs étudiants qui retournait en Belgique. Je me souviens qu'à un moment, un groupe de gendarmes avait voulu « s'occuper » de moi et le renvoyer en assurant que tout était en ordre pour que je voyage. L'homme averti qu'il était a refusé de m'abandonner à eux : ils n'allaient sûrement pas me laisser aller plus loin, il a tenu à me voir monter dans l'avion. Son statut de diplomate a beaucoup joué.

Me voici partie pour la Belgique. Arrivée à l'aéroport international de Zaventem (Belgique), j'ai été arrêtée car mon visa avait expiré entre-temps, pendant que je me cachais au petit séminaire de Nyundo. Il a fallu discuter, téléphoner, faire envoyer des papiers pour que la police belge me relâche. J'ai rejoint l'université pour constater que la bourse avait été suspendue. C'était en lien direct avec l'actualité du Rwanda, le gouvernement rwandais considérant de façon arbitraire qu'en tant que tutsi, je ne pouvais être qu'une *icyitso* (complice, agissant de l'intérieur pour le compte du FPR).

Après l'attaque des *inkotanyi* du FPR, l'armée et la police, aidées par la population, ont commencé à sillonner le pays, massacrant ici, arrêtant des « complices » des *inkotanyi* là et fouillant les maisons des Tutsi. Mon papa n'a pas échappé à cette opération. D'abord, c'était un Tutsi, mais en plus, il avait une installation de panneaux solaires. C'était une installation de ma fille qui n'est plus ici, juste pour m'offrir un peu de lumière. Il fallait que mon père explique qui lui avait donné ces « outils bizarres », si ce n'était pas les *inkotanyi*. Il fallait qu'il démontre comment cela fonctionnait, car ils assuraient que c'était un dispositif d'écoute et de transmission des *inkotanyi*. Mon père n'y comprenait rien et expliquait que c'était son enfant qui étudiait en Belgique qui avait installé cela. Il n'y comprenait pas grand-chose : il a demandé à un enfant qui était à la maison de bien vouloir montrer à ces messieurs comment cela marchait. Cela ne faisait qu'aggraver son cas. Il a été arrêté et emprisonné comme un *icyitso* ou « complice » des *inkotanyi*.

À la sortie, il avait été ébranlé, mais soulagé, de se retrouver libre, me sachant en vie, hors du Rwanda. Avait-il senti qu'il vivait ses

dernières années ? Je ne peux pas l'affirmer, mais toujours est-il qu'il a eu deux préoccupations. D'une part, il a tenu à organiser les cérémonies du mariage de l'un de ses petits-enfants qu'avec ma mère, il avait élevé. D'autre part, il voulait aussi me revoir. Il a pu satisfaire sa première préoccupation, celle qui concernait son petit-fils. En ce qui me concerne, j'avais reçu une lettre, dictée par papa, qui m'écrivait des mots qui résonnent encore dans ma tête : « Mon enfant, je sens le besoin de te revoir. Si je *partais* sans te revoir, j'emporterais beaucoup de chagrin, mais, plus grave, je t'en laisserais bien plus. » Je n'ai pas pu venir, je voulais en finir avec mes études et rentrer une fois pour toutes. Mon souci n'était pas seulement académique, il avait un aspect financier également et sécuritaire. Partir sans avoir fini mes études exigeait un billet supplémentaire, je ne le pouvais pas. En outre prendre le risque de retourner au Rwanda sans être sûre d'en ressortir dans les délais mettait en danger l'obtention de mon doctorat. Je ne voulais pas non plus prendre ce risque.

En 1992, lorsque je suis revenue au Rwanda, il était trop tard, papa n'était plus de ce monde... Difficile d'en dire plus.

Avril 1994 : je me trouve encore une fois au Rwanda

Après mon doctorat, j'étais revenue au Rwanda où l'un de mes professeurs belges, habitué de l'université de Butare, avait soutenu ma candidature pour remplacer un professeur qui venait de décéder. L'université était en demande et avait demandé à ce professeur s'il n'avait personne à recommander. Quand il a annoncé qu'il avait un étudiant qui venait de terminer son doctorat, les autorités universitaires s'étaient dites intéressées. Mais lorsque je me suis présentée, le refus a été catégorique : ce n'était pas d'une personne comme moi qu'on voulait, m'a-t-on rétorqué. C'est-à-dire que l'on ne voulait pas de la Tutsi que je suis. Un docteur qui termine ses études et revient travailler au Rwanda, à leurs yeux ça ne pouvait être qu'un « des leurs ». La surprise était entière et désagréable pour ce directeur, dont je tairai le nom. Je suis partie déçue, mais ni surprise, ni découragée. Je suis allé voir un homme que je connaissais qui occupait un haut

poste à l'université et je lui ai exposé la situation : il ne l'acceptait pas et voulait m'aider. Il connaissait le réseau universitaire et finit par me faire accepter à ce poste qui m'avait été accordé pour mes compétences, puis refusé pour mon ethnie.

J'ai commencé à donner mes cours et j'ai dû vaincre certaines provocations et les tourner en ma faveur. Je me souviens, par exemple, qu'un jour où je faisais cours, un groupe d'étudiants est venu se former juste à ma fenêtre et s'est mis à discuter à très haute voix. Cela n'avait d'autre but que de provoquer la jeune prof, tutsi et de Nduga³ (par opposition aux ceux du Nord, dit Bakiga, en vogue à cette époque) ; les voix montaient et les accents régionaux étaient fortement appuyés. J'ai dû me résoudre à les affronter. Je suis sortie, je les ai salués après m'être approchée d'eux et je leur ai proposé d'entrer et de venir découvrir ce qui faisait que leurs camarades restaient avec moi, alors que leur discussion à eux semblait intéressante. Je leur proposais de voir le cours ensemble et de discuter ensuite. Certains se sont essayés à ma proposition, d'autres ont préféré s'en aller, mais j'avais gagné cette partie. Faire mon travail, vivre dans la discrétion, m'a permis de passer ce moment sans trop de problème.

C'était les vacances de Pâques, je pouvais enfin aller voir un cousin qui avait eu un accident de voiture et se trouvait à Gisenyi, à Kigufi précisément. C'est ensuite que je tenterais de rejoindre ma famille à Kibuye, avant de revenir à la faculté pour poursuivre mon travail. Je me trouvais à Gisenyi lorsque le génocide des Tutsi a commencé. Vite, il fallait fuir au Zaïre tout proche. Des chambres que nous occupions, on entendait les cris des chasseurs de Tutsi et des Tutsi qui fuyaient, se faisaient rattraper et massacrer. On entendait aussi les grenades qui explosaient et les coups de feu. Nous ne voyions pas ce qui se passait, mais entendions tout et pouvions imaginer ce qui se jouait dehors. Je n'étais pas dans ma région d'origine, personne ne me connaissait et ma petite taille ne dénonçait pas le prototype tutsi. Tout cela a concouru à me faciliter la fuite vers Goma, au Zaïre. De Goma, j'ai rejoint le Burundi, puis la Belgique.

3. Le sud et l'ouest du Rwanda sont des régions du Nduga, le nord étant désigné comme les régions de Bugoyi, Burera et Rukiga. La discrimination régionale se dessinait entre Nduga et le nord ou Kiga. Le président Habyarimana était du nord.

Mon université m'a accueillie et m'a accordé une bourse pour la publication de ma thèse. J'ai pu avoir des papiers de séjour en Belgique et travailler au laboratoire universitaire. En même temps, je participais plus activement aux activités de mobilisation contre le pouvoir génocidaire et pour l'assistance au Rwanda qui lutte. J'étais entrée dans la section FPR de Namur et nous essayions alors d'alerter le monde et d'imaginer la suite.

En juillet 1994, l'Armée patriotique rwandaise avait vaincu le régime du génocide qui était en fuite au Zaïre, en Tanzanie et dans la zone Turquoise, mise en place à l'instigation de la France. J'ai tenté mon premier retour au Rwanda où tout était ruines et désolation. Ma famille, mes amis, mes connaissances, les maisons, même le paysage avait été ravagé, je ne reconnaissais rien ni personne et je me sentais comme dans un monde complètement inconnu. Je suis retournée en Belgique, j'ai demandé le statut de réfugiée et me suis installée, décidée à y passer le reste de ma vie. Mais, en même temps, je continuais à tenter d'alerter l'opinion au sein de la section FPR de Namur. Je croisais beaucoup de nos politiques qui tentaient de relever le Rwanda. C'est ainsi qu'un jour, j'ai appris que j'étais pressentie pour siéger au nouveau Parlement rwandais, celui d'après le génocide. Cela me semblait impossible : pour moi, la politique n'était pas une activité à laquelle je pouvais aspirer. Je répondis qu'à mon retour au Rwanda, j'allais enseigner, mais pas faire de la politique.

Revivre au Rwanda après le génocide

Dans ma famille, parmi les proches, il y avait des orphelins, des veuves, des rescapés qui voyaient en moi un espoir de reprendre le dessus, de retrouver une vie qu'ils pensaient encore possible. J'avais toujours imaginé retourner au Rwanda, récupérer mes neveux et nièces qui avaient pu échapper au génocide, les prendre avec moi en Belgique et les faire vivre loin de ce pays qui avait broyé les leurs. Mais comment les prendre et laisser leurs petits camarades dont je connaissais bien les parents et qui semblaient attendre de moi que je

leur tende la main ? Que faire de ces veuves qui me disaient : « Nous avons la chance que tu sois là ; avec toi, nous allons pouvoir nous battre et revivre... »

Avant de mourir, mon père avait décidé de me confier, à moi, la cadette, la responsabilité de la famille. Ce que j'avais contesté en lui rappelant que j'étais la plus jeune, que j'avais des aînés et que je ne voyais pas ce que j'allais pouvoir faire des rênes du pouvoir familial. Il m'avait répondu calmement, mais fermement, que le chef de famille s'occupait des orphelins et des veuves de sa famille, qu'un chef de famille devait trouver à manger pour ceux des siens qui n'avaient pas de quoi, concluant : « Mon enfant, tout cela, tu le fais déjà à ton niveau et je te demande de continuer lorsque je ne serai plus de ce monde. » Il serait inutile de dire que ces paroles bourdonnaient dans mes oreilles au moment où je devais repartir en Belgique et de choisir avec quels enfants je repartais. Finalement, j'ai décidé d'assumer le rôle que mon papa m'avait assigné. J'allais m'installer au Rwanda, trouver un toit pour moi et toutes ces personnes qui n'en avaient plus. Il me fallait trouver un poste à l'université et vite me mettre à gagner notre vie.

Mais le Rwanda avait besoin d'un cadre administratif et politique, aussi simple soit-il, pour redémarrer un semblant de vie, soigner les malades, envisager la reprise des écoles, imaginer de rendre justice, etc. Il fallait imaginer de nouvelles lois et un travail au Parlement a fini par me sembler tout à fait nécessaire et je m'y suis engagée entièrement. Mon passage au Parlement rwandais n'a pas été de tout repos : j'ai participé à bien des débats, j'ai contesté plus d'un projet de loi, n'hésitant pas à me faire mal voir, mais je me sentais pleinement dans mon rôle.

Dans le Rwanda post-génocide, le choix était simple : il fallait choisir de vivre ou devenir fou. Je voulais vivre, mais la vie était un combat sans fin. Il fallait mener de front la lutte contre le retour du courant ethniste, imaginer un cadre de vie à toutes ces veuves qui allaient devoir vivre sans leurs maris, certes, mais aussi sans les soutiens familiaux habituels. La loi devait les protéger : il y avait notamment des veuves qui se faisaient déjà chasser de chez elles car

elles n'avaient plus ni de maris, ni d'enfants à nourrir. Les beaux-frères ou beaux-parents voulaient récupérer les terres, les maisons, etc. Parfois, il s'agissait de familles qui avaient pris part au génocide et qui ne voulaient plus s'encombrer d'une présence encombrante et menaçante. Une nouvelle loi régissant la succession a été discutée, votée pour protéger les femmes. Les difficultés abondaient, il n'était pas toujours facile de suivre les débats sans se sentir meurtrie dans son statut de rescapée. Mais je dois dire que je suis heureuse d'avoir vécu cette expérience. J'ai pris part à la mise en place de l'association des rescapés du génocide, IBUKA : je fus intégrée à sa direction dès le premier mandat. C'est plus tard que j'allais me trouver au sein de la commission nationale Unité et Réconciliation. Une expérience singulière pour une personne de mon statut. Il est vrai que j'y croyais car je ne voyais pas d'autre issue : pour vivre, notre pays était condamné à faire cohabiter tous ses enfants, même si une partie d'entre eux venait d'accomplir un fratricide innommable.

Le problème ? Ma vision d'un programme national de reconstruction se fondait sur le courage de tous. Le courage le plus exigeant, je l'attendais de moi et de mes semblables, qui allions accepter d'aller vers ceux qui avaient massacré les nôtres, les écouter nous en décrire les circonstances et devoir accepter de dire que nous allions revivre avec eux. L'autre courage allait venir des bourreaux, qui allaient devoir prendre sur eux de nous voir sans relever la machette, d'accepter de nous raconter ce qu'ils avaient fait aux nôtres et à leurs dépouilles. Ce constat n'était pas des plus faciles à assumer, mais comme j'avais de la chance, moi qui n'avais reçu aucun coup de machette, moi qui n'avais subi ni viol, ni poursuite durant des semaines, moi qui n'avais assisté à aucune mise à mort ! J'ai accepté ce pari. Notre équipe de commissaires comptait toutes les composantes de la société rwandaise. Nous avons commencé nos tournées dans le pays, mais aussi dans la diaspora rwandaise à l'étranger.

Moi qui avais peur d'entendre des atrocités dont les miens avaient été victimes, je me suis retrouvée à gérer le mensonge des tueurs et de leurs proches, le refus de parler, une sorte de déni avec un D majuscule ! Personne ne semblait savoir ce qui s'était passé,

personne ne semblait avoir tué, pillé... C'était épouvantable. Mais je n'avais encore rien entendu tant que nous n'étions pas allés à l'étranger. Je me souviens de notre passage au Canada, où les milieux dits « hutu extrémistes » nous ont empêchés de mettre en place notre discussion. Ils contestaient et nous traitaient, nous qui venions du Rwanda, de criminels ! Le monde était à l'envers, c'est nous qui étions accusés par ceux que tout désignait comme des présumés coupables de génocide ! Je venais de goûter à l'amère réalité du négationnisme qui fait partie du projet génocidaire.

Je n'ai pas renoncé pour autant, mais plus le temps passait, plus j'étais consciente de la tâche presque impossible de survivre et de parvenir, post-génocide, à une vie digne. J'ai commencé à élaborer une petite philosophie personnelle : faire tout ce que je suis en mesure de faire, le faire du mieux que je peux, être utile à ceux qui comptent sur moi et me protéger contre la folie qui guette à chaque instant.

J'avais réussi à m'offrir un toit, à y rassembler tous ceux que je pouvais y mettre, à remettre les enfants à l'école, à assister ceux qui avaient besoin de soins ; nous nous épaulions mutuellement. Ce seul fait de me sentir utile à une petite partie de cette humanité meurtrie me donnait toutes les raisons de lutter pour vivre. J'ai également pris l'habitude de lire ; je trouve des ressources dans la lecture de certaines vies, bien plus malmenées que la mienne et bien plus utiles : Nelson Mandela, Simon Wiesenthal, Martin Luther ou des rescapés de la Shoah en général. Tout cela est entré dans mes habitudes et j'y puise la force d'avancer.

Dans certaines circonstances, heureuses ou malheureuses, il y a plusieurs occasions de lâcher et de sombrer dans la dépression. Mais à chaque fois, il y a quelque chose qui vient me rappeler à cette obligation de ne pas gâcher cette chance d'être en vie, qui a manqué à beaucoup des miens. À chaque jour, à chaque instant de la vie, j'essaie de donner un sens. Je connais les circonstances de la mise à mort de maman, tuée par un voisin, presque un enfant de la famille... Mes frères et sœurs étaient tous mariés, avec des enfants ; il est resté

un ou deux enfants, parfois aucun. Mes oncles, mes tantes, mes cousins et cousines, mes amis, mes copines d'écoles, mes voisins... Moi, j'ai la chance d'être en vie, une vie difficile, mais une vie que je dois mener avec autant de dignité qu'il est possible dans les circonstances qui sont les nôtres.

Je n'ai pas d'envie de vengeance, je ne demande qu'à pouvoir vivre sans que personne ne vienne me dicter comment penser, comment agir. Je fais du mieux que je peux avec mon histoire et c'est déjà assez. J'aime mon travail actuel, à la tête de l'Office rwandais de l'environnement. Préserver ou réparer l'environnement me porte vers l'avenir, me fait penser que nos enfants ne vivront pas ce que nous avons vécu, il y a bientôt 15 ans.